

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
COMMUNE DE SOLARO**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022

Le conseil municipal régulièrement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Monsieur MOULIN-PAOLI Guy, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MOULIN-PAOLI G., GRANDO G., POLI M, ANDREANI N, NICOLAI M., SECONDI P., TOMASINI L., PLA R., VIOLA-GRUNDICH J., CHAMBE A

Lesquels forment la majorité des membres en exercice,

ETAIENT ABSENTS : GIUDICELLI P.A, ACKER-CESARI V, ORSONI C

Nbre de conseillers en exercice : 13

Nbre de conseillers présents : 10

Nbre de conseillers ayant signé : 10

Date de convocation : 13/09/2022

Date d'affichage: 13/09/2022

OBJET : COLOMBARIUM : tarifs des concessions

Monsieur le Maire explique à l'assemblée présente, que suite à la réalisation d'un colombarium dans le cimetière communal de Neruccio, il convient de fixer les tarifs des concessions.

Après discussion et renseignements pris auprès des communes limitrophes, il propose d'appliquer le tarif de 500€ pour une concession perpétuelle

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, DECIDENT de valider la proposition du maire

Fait et délibéré à Solaro le 19/09/2022

Le Maire
Guy MOULIN-PAOLI

le 19/09/22



Le Maire,
Guy MOULIN-PAOLI

REÇU EN PREFECTURE

le 22/09/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-026-212002836-20220919-19092204-DE